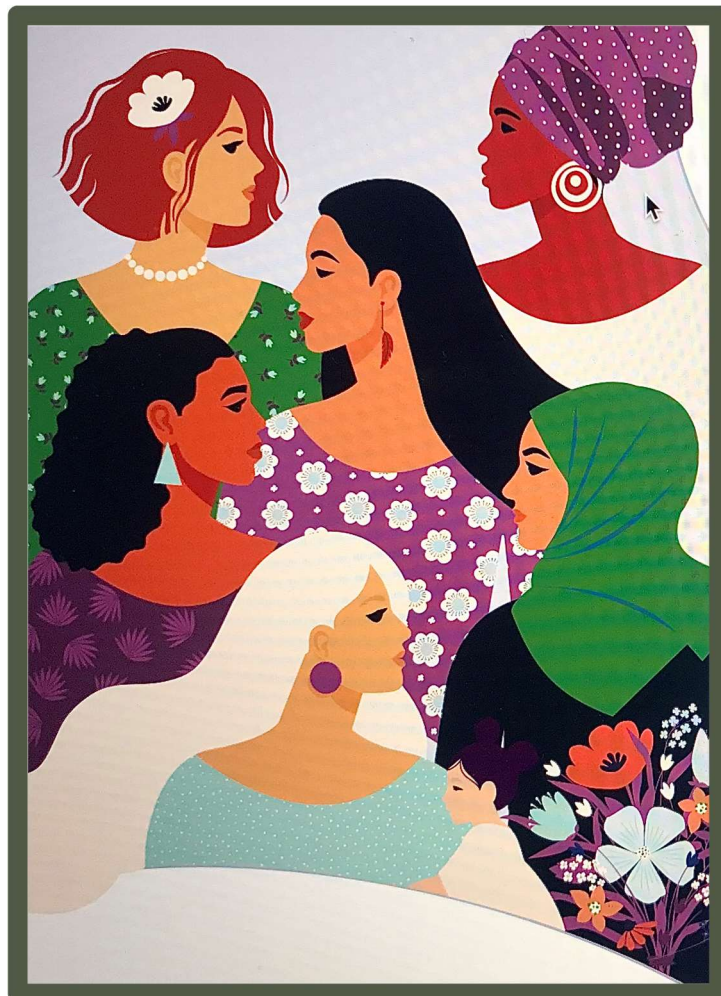




CONTINUE FAMILLE AUPRES DES DETENUES

RAPPORT D'ACTIVITES 2022-2023



Sommaire

Rapport d'activités du conseil d'administration

Composition du conseil d'administration en 2022-2023	3
Rapport d'activités du conseil d'administration 2022-2023	3-5
Perspectives pour l'année 2023-2024	5-6
Remerciements	6

Rapport d'activités de CFAD pour 2022-2023

L'équipe de CFAD	7
Programme Mère-Enfant aux établissements Leclerc et de Québec – secteur féminin (et en continuité dans la communauté) – MSP	8-16
Service de soutien et aide aux femmes judiciairisées - SCC	17-18
Activités au Centre de jour - PACE	19-22
Fonctionnement et soutien à la mission – Ministère québécois de la famille	23-24
Formations suivies par nos intervenantes	24
Partenaires et bailleurs de fonds	25

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CFAD POUR L'EXERCICE 2022-2023

Composition du conseil d'administration et répartition des postes

Christine Corbeil	Présidente
Sylvie Bordelais	Vice-présidente
Francine Gagné	Secrétaire et trésorière
Lucie Lafrance	Administratrice
Magalie Provencher	Administratrice
Christiane Rochon	Administratrice

Rapport d'activités du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Continuité-famille auprès des détenues (CFAD) a **tenu sept (7) réunions régulières et quatre (4) réunions spéciales** entre le 7 septembre 2022 et le 19 juin 2023. Christiane Rochon a été nommée au CA par cooptation à notre rencontre du 7 septembre et a siégé à titre d'administratrice à partir de cette date.

Parmi les activités et les projets significatifs qui ont nécessité réflexion et implication de la part du CA, signalons :

L'expérience de cogestion mise en place en avril 2022

- On se rappellera qu'après le départ précipité de la directrice de CFAD en mars 2022, David Legris, Marie-Josée Poirier et Monica Ponce avaient proposé d'adopter, *de façon transitoire*, un modèle de cogestion qui leur permettrait de mettre à profit leurs connaissances de CFAD et ainsi, d'assurer la continuité des activités de l'organisme tout en maintenant sa crédibilité auprès des instances subventionnaires et des partenaires de la communauté. Le CA, en accord avec les cogestionnaires, a accepté que ce modèle soit mis en place, mais à condition qu'il puisse être reconduit aux trois mois. À la mi-août, Monica Ponce nous annonçait sa démission. David et Marie-Josée ont convenu de continuer la cogestion en attendant la suite des choses.
- En cette période de fort roulement de personnel (+ de 50%) et de difficultés de recrutement en raison de l'importante compétitivité (nombreux appels de candidatures qui n'ont pas porté fruit), le CA reconnaît que la tâche globale accomplie par les cogestionnaires au cours de la dernière année, les multiples rôles qu'ils ont endossés, allaient bien au-delà d'une certaine normalité et qu'il est de notre responsabilité de remédier à la situation le plus rapidement possible.

- Le CA est conscient des défis considérables et quotidiens que devaient relever les cogestionnaires en tant que responsables de la gestion de l'organisme, de la coordination des programmes (au Leclerc, à Joliette, à Québec, à la Maison de transition et au Centre de jour), de même que de la prestation des services de CFAD auprès des femmes judiciairisées et de leurs enfants.
- En mai dernier, le CA et les cogestionnaires ont dressé un premier bilan de cette expérience de cogestion, identifié ses forces et faiblesses, en mettant en perspective le contexte défavorable qui l'a accompagné dès le départ. Aucune décision n'a été prise quant au modèle de gestion ou de direction à privilégier dans l'avenir.

Le Fonds de relance des organismes communautaires (Ottawa), une opportunité à saisir pour CFAD

En février dernier, CFAD a soumis une demande de financement au Fonds de relance des organismes communautaires pour réaliser un projet qui comporte trois volets :

- 1) la modernisation de la gestion des ressources humaines (nouvelles stratégies d'attractivité et de rétention du personnel, redéfinition des postes, etc.)
- 2) l'élaboration d'un plan stratégique (2023-2028) indiquant nos priorités d'action et nos orientations
- 3) la mise en place de stratégies de financement pour recueillir les fonds nécessaires au développement de CFAD.

Notre demande a été acceptée et le financement accordé est de 44 800\$ (de mai 2023 à mai 2024).

Le départ de l'ex-directrice de CFAD : enjeux et défis pour CFAD

Les discussions entre administratrices et cogestionnaires sur les conséquences du départ précipité de l'ex-directrice de CFAD ont été nombreuses. Des mesures d'urgence ont été déployées (embauche ponctuelle d'une comptable, entre autres). Une réflexion a eu lieu au sein du CA sur ses responsabilités et son imputabilité dans la gestion de CFAD. Des recours ont été envisagés et discutés avec une avocate qui est aussi membre du CA. Le processus de réflexion se poursuit et devrait se conclure au cours de la prochaine année.

La gestion financière de CFAD

Les états financiers de CFAD sont habituellement présentés au CA à tous les trois mois. Les décisions importantes (achats, dédommagements, embauches de personnel, ajustements de salaires, emprunts, etc.) sont soumises à l'approbation du CA. À quelques occasions, la trésorière du CA a consulté M. Dubord, notre vérificateur général. Elle a discuté de l'évolution des finances de CFAD avec David Legris (cogestionnaire) et Laurence Beauregard (technicienne en comptabilité) et établi avec eux les prévisions budgétaires pour 2023-2024.

Le CA a tenu plusieurs réunions spéciales pour discuter de questions financières. Nous sommes conscientes que les présentes conditions salariales ne sont guère favorables à la rétention de personnel et qu'elles ne permettent pas d'offrir une rémunération à la hauteur de l'investissement du personnel de CFAD et de la complexité des tâches à accomplir.

La sollicitation de dons

Le CA veille à ce que la sollicitation de dons se fasse à chaque année, particulièrement avant la période des Fêtes (rédaction d'une lettre, mise à jour de la liste de donateurs/trices). Le soutien du personnel de CFAD est indispensable dans ce dossier. Les réponses positives ont été nombreuses.

Le suivi des travaux sur la bâtisse

Francine Gagné, secrétaire-trésorière du CA, a sollicité plusieurs entrepreneurs et demandé des soumissions pour réaliser des travaux de réparation sur la bâtisse (maçonnerie, charpente et toiture). Des réflexions et consultations ont été faites quant à nos possibilités de financement de tels travaux.

Une politique de traitement des plaintes

Une première version de cette politique a été rédigée par Francine Gagné et discutée avec lors des rencontres du CA. La version finale été soumise pour adoption au CA du 19 juin 2023.

Un programme d'assurances collectives

Christine Corbeil, présidente du CA, et Christiane Rochon, administratrice, ont fait avancer le dossier des assurances collectives : contacts avec des conseillers en régimes d'assurance collective, étude des soumissions, rédaction d'un document-synthèse. Les cogestionnaires ont présenté ce document au personnel de CFAD. Aucune décision n'a pris été prise car nous jugeons que le dossier des conditions salariales doit être revu au préalable.

Le recrutement d'une participante pour siéger au CA de CFAD

Selon nos règlements généraux, le 7^e poste au sein du CA doit être occupé par une participante à CFAD. À notre grand regret, celui-ci n'a pas encore été comblé. Des discussions ont eu lieu avec les cogestionnaires pour penser à des stratégies de recrutement qui seraient gagnantes et nous sommes confiantes que ce poste sera comblé sous peu.

Perspectives pour l'année 2023-2024

- S'impliquer activement dans le projet de modernisation de la pratique de gestion des ressources humaines et de planification stratégique (2023-2024). La présidente du CA et un comité de pilotage seront interpellés à plusieurs reprises par Laurie Forman, consultante principale dans le projet, et devront réagir à son diagnostic de la situation et à ses propositions de changement
- Plus que jamais, nous sommes convaincues de la nécessité de mener une réflexion approfondie sur la structure de gouvernance à CFAD, ce qui devrait contribuer à faire avancer notre réflexion sur une modèle de gestion qui répond à nos attentes et à celles des cogestionnaires.
- S'impliquer dans la gestion des finances et veiller au respect des prévisions budgétaires pour 2023-2024
- Offrir notre soutien pour le recrutement de personnel, entre autres, en mettant nos réseaux en action
- Aider à l'archivage des documents (procès-verbaux, courriels, etc.)

- Poursuivre notre engagement dans les différents comités de travail (bâtisse, gestion des plaintes, sollicitation de dons, assurances collectives, etc.)
- Examiner les recours possibles dans le dossier de l'ex-directrice de CFAD
- Assurer la relève au sein du CA et plus particulièrement l'intégration d'une participante à CFAD à titre d'administratrice
- Travailler au rayonnement de CFAD dans la communauté.

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur engagement constant et indéfectible à faire de CFAD un organisme voué à la défense des droits des femmes judiciairisées. Sans votre présence assidue, votre rigueur et votre volonté d'agir dans le sens des intérêts de CFAD et de ses participantes, nous n'aurions pas réussi à relever les défis de l'année 2022-2023.

Je tiens également à remercier les cogestionnaires, David Legris et Marie-Josée Poirier, qui ont assumé des tâches de direction avec diligence, maintenu la qualité et la fréquence des services auprès des femmes judiciairisées et leurs enfants, et veillé à la bonne réputation de CFAD auprès des bailleurs de fonds.

Merci au personnel de CFAD qui s'implique dans la réalisation de ses différents programmes à l'intérieur comme à l'extérieur des milieux carcéraux.

Merci aux femmes bénévoles qui donnent généreusement de leur temps.

Merci à nos partenaires, à nos donateurs.trices et à nos bailleurs de fonds pour l'année 2022-2023.

À tous et toutes, un merci infini pour votre soutien et votre implication généreuse auprès de CFAD.

Christine Corbeil

Présidente du conseil d'administration

Juin 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE CFAD POUR L'EXERCICE 2022-2023

L'équipe de CFAD

Marie-Josée Poirier, Coordonnatrice du programme Mère-Enfant au Leclerc et cogestionnaire par Intérim
(en poste)

David Legris, Coordonnateur détention et milieu ouvert et cogestionnaire par Intérim
(en poste)

Laurence Beauregard, Technicienne comptable
(en poste)

Gabrielle Gauthier-Cormier, Intervenante psychosociale
(en poste)

Fanny St-Pierre-Bonnier, Intervenante psychosociale
(en poste)

Stéphanie Blais, Stagiaire à la maîtrise
(en cours de projet)

Guylaine Bourassa, Intervenante
(fin de contrat le 6 mai 2022)

Janie Lafrance, Adjointe administrative
(fin de contrat le 13 mai 2022)

Monica Ponce, Coordonnatrice du programme PACE
(départ volontaire le 19 août 2022)

Sicilia Dawes, Intervenante
(départ volontaire le 20 janvier 2023)

Véronique Essenge, Intervenante
(départ volontaire le 7 février 2023)

Claire Chabot, Intervenante
(départ volontaire le 10 mars 2023)

Programme Mère-Enfant aux établissements de détention Leclerc et de Québec - secteur féminin (et en continuité dans la communauté) - MSP

Lieux :

Établissement de détention Leclerc de Laval (EDLL)

Établissement de détention de Québec (EDQ), en virtuel

Dans la communauté (Centre de jour, Maison de transition, etc.)

Partenaires :

EDLL et Réseau correctionnel de Montréal (MSP)

EDQ et Direction générale de l'Est-du-Québec et Sous-ministériat des services correctionnels

Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, la coordonnatrice du **Programme Mère-Enfant de l'Établissement Leclerc de Laval**, Marie-Josée Poirier, a poursuivi ses activités à la détention, tout en assumant les charges de la direction de CFAD par interim, en cogestion avec ses collègues **David Legris** et **Monica Ponce**. Le **8 avril 2022**, les **trois cogestionnaires ont été nommés pour un interim de 2 mois supplémentaires soit jusqu'au 8 juin, jour de notre AGA**, par le conseil d'administration. À l'assemblée générale annuelle, il a été décidé que cet **interim** se poursuivrait **jusqu'au 8 septembre**, mais il fut interrompu par le départ précipité de **Mme Monica Ponce** qui a préféré quitter ses fonctions avant la fin de son engagement, soit le **19 août 2022**.

À partir du **9 septembre 2022**, le CA a nommé officiellement **Marie-Josée Poirier** et **David Legris** comme seuls **cogestionnaires de CFAD**. Cet interim à deux doit se poursuivre jusqu'à nouvel ordre. Tous les bailleurs de fonds en ont diligemment été informés.

De la nouveauté et de la continuité

Au cours de cette année, une **restructuration de fond** en comble de l'**organisme** s'est donc opérée afin que **CFAD puisse repartir sur de nouvelles et solides bases**.

Pour s'assurer que **nos partenaires** soient à jour avec notre **nouvelle approche** et qu'ils puissent en faire bénéficier leurs participantes en nous les référant, **un travail colossal de sensibilisation et de représentation** a été effectué par l'équipe auprès de plusieurs d'entre eux lors de visites formelles durant lesquelles ils ont pu expliquer davantage **la mission et la vision de CFAD** ainsi que les **activités offertes et à venir**. Ainsi, des présentations ont été offertes aux intervenants des organismes et organisations suivants : La Rue des femmes, Portage Mère-Enfant, l'Unité de surveillance des femmes (ALC du bureau de la Savane), la Maison de Transition Thérèse-Casgrain, l'Entre-Toit et Imprime Emploi, afin de présenter notre **offre d'activités** et d'expliquer notre **philosophie de continuité des services**.

Dans la même logique de nous assurer de la bonne conduite et de la **continuité de nos services au sortir de la pandémie**, des rencontres régulières ont été tenues avec Mme **Rodely Jean-Gilles** et M. **Hugo Hang Hong** (à tour de rôles, **conseillers aux partenaires du MSP**) et Mme **Nathalie Beaulieu** (**DSP au Leclerc**) afin de réfléchir ensemble et d'évaluer les besoins pour encore **mieux desservir l'Établissement Leclerc et les femmes qui y sont incarcérées**, à l'avenir. Notre

demande de financement a d'ailleurs été revue en ce sens et les contrats signés pour 2023-2026 en font foi.

Une **visite, le 27 juin dernier** d'un groupe de personnes provenant du **DGA** (Vince Parente et collègues), de la **Société Elizabeth Fry** (Ruth Gagnon et collègues), la **SMA** (Line Fortin et collègues) ainsi que des représentants des **Droits et liberté de la personne, de l'Établissement Leclerc**, nous a permis de présenter nos services et nos structures. Une seconde visite du **DGA**, le **17 février dernier** avec **M. Vince Parente** et ses collègues, accompagné cette fois-ci par le **ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel**, nous a donné l'occasion de faire visiter **nos unités familiales à l'Établissement Leclerc**. Lors de ces rencontres, nous avons pu expliquer nos services et parler de la reprise concrète de nos activités et de nos aspirations. Il nous fait toujours plaisir de recevoir ces invités, de leur expliquer notre mission et de leur faire visiter nos lieux d'intervention.

Enfin, la **parution d'un article** coécrit par Christine Corbeil, présidente du CA de CFAD, et Marie-Josée Poirier dans la **revue Le Beccaria (13 juin 2022)** aura permis, nous l'espérons, à un plus large public de faire connaissance avec le **programme Mère-Enfant de CFAD**.

Nos activités au Leclerc

Au courant de cette année, nous avons enfin pu reprendre nos activités régulières. Ainsi, au fil du temps et d'annonces faites dans les secteurs d'hébergement et dans le cadre de l'Accueil offert aux nouvelles femmes incarcérées, nos séjours Mère-Enfant ont repris doucement et les familles se sont mises à faire appel à nos services comme auparavant. De plus, une **certaine culture perdue durant la pandémie a été retrouvée**. En effet, toute une série de mécanismes doivent être mis en place pour qu'un bassin de participantes soit éventuellement formé et pour que les séjours se succèdent rondement semaine après semaine.

Les activités ont repris progressivement au Leclerc, donc, et en mai 2022, nous débutons une nouvelle cohorte pour l'atelier « *Être parent, toute une expérience !* » alors qu'en juin 2022, nous lançons notre toute première cohorte depuis le début de la pandémie en mars 2020, pour l'atelier « *Je communique avec mon enfant* » avec les femmes en protection. Deux autres cohortes de chacun de ces ateliers ont pu être constituées par la suite, durant l'année 2022-2023. Tout comme avant la pandémie, ces séries d'ateliers ont été offertes régulièrement mais comme nous étions en reprise d'activités, que le recrutement était plus difficile et qu'il n'y avait pas moyen d'offrir nos ateliers durant la période estivale (l'école et ses locaux sont fermés), nous avons pu assurer **3 cohortes de chacun de ces ateliers durant l'année**, ce qui, compte tenu des circonstances, est un succès.

En plus des séries d'ateliers, nous avons remis les **fêtes familiales** à l'ordre du jour pour le plus grand plaisir des familles. Ainsi, le **10 décembre 2022, la toute première fête familiale depuis la pandémie** (la dernière fête s'était tenue en février 2020) a eu lieu dans la chapelle de l'établissement et fut un succès. **Cinq (5) familles** y ont participé. En plus d'organiser cette fête, CFAD a également, et ce pour une deuxième année consécutive, assuré les vérifications nécessaires (accord des familles, de la DPJ, retours d'appels, prise des coordonnées, etc.) pour **M. Marc Duhamel, animateur de pastorale**, dans les dossiers d'environ 40 femmes qui désiraient faire envoyer des cadeaux de Noël à leurs enfants par des bénévoles de la congrégation des anges de la fraternité des prisons du Canada. En cours de processus, certaines d'entre elles se sont désistées, des familles ont refusé l'invitation, certaines femmes se trouvaient en interdiction de contact, d'autres ont été libérées, etc. Suite à ces démarches, 18 femmes se sont qualifiées et, selon

le bilan que nous a fait parvenir M. Duhamel, 9 de ces femmes ainsi que leurs 16 enfants ont pu finalement recevoir des cadeaux de cet organisme à vocation religieuse.

Finalement, nous avons poursuivi **nos accompagnements individuels** et assuré une présence réconfortante auprès des femmes incarcérées et de leurs familles tout comme nous le faisons avant la pandémie, c'est-à-dire avec plus d'aisance car nous avons de nouveau accès à elles. Nous avons offert plusieurs **accompagnements avec la DPJ** mais aussi plusieurs **rencontres individuelles** lors desquelles les femmes pouvaient simplement parler, se déposer et y demander de l'accompagnement éventuel en lien avec leurs différents besoins.

Détail des activités et services au Leclerc et à Québec :

Entre le **1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023**, notre prestation de services reprenait de façon normale pour la première fois depuis la pandémie. Tout un déploiement d'efforts successifs a été fourni autant à l'Établissement de détention Leclerc qu'à notre Centre de jour afin que les services de CFAD puissent être offerts comme avant. À l'heure actuelle, nous croyons sincèrement que nous touchons enfin à ce retour à la normalité et nous sommes confiants pour l'avenir.

En tout, **120 femmes et 1 homme trans** incarcéré(e)s au Leclerc ont pu bénéficier de nos services et, de façon directe ou indirecte, environ **280 enfants** et six (**6**) enfants à naître.

Accompagnements individuels :

- **120 femmes et 1 homme trans** incarcéré(e)s au Leclerc ont fait appel à nos services pendant cette année et ont été accompagné(e)s de différentes façons à travers les services offerts par CFAD.
- Environ **350** rencontres individuelles ont été effectuées.
- **24 femmes et 1 homme trans** ont bénéficié de **48 accompagnements directs avec la DPJ** (tables d'orientation ou de révision, échanges de documents et d'informations, préparation pour le tribunal, échanges de courriels et de fax, discussions téléphoniques ou en personne, visios, etc.)
- **Plusieurs femmes** suivies par la TS Chantal Coulombe ou par nos autres partenaires (tels que : agents d'intégration sociale, agents correctionnels ou de probation, psychiatre, infirmières, partenaires communautaires, avocats, etc.) ou par diverses ressources externes (DPJ, TS de CLSC, autres professionnels, organismes externes, etc.) durant la dernière année nous ont été référées pour de l'accompagnement individuel, de l'écoute active, de l'accompagnement pour des besoins spécifiques et **en lien avec les enfants ou la DPJ**. Des discussions avec ces divers professionnels sont toujours en cours et la collaboration est très appréciée de part et d'autre. Ces femmes référées ont poursuivi avec nos intervenants à l'intérieur et/ou à l'extérieur de la détention Leclerc durant cette année et certaines d'entre elles ont été transférées à Joliette entretemps où nous les retrouvées lors de nos visites régulières.
- **Toutes ont bénéficié** d'écoute, de soutien et/ou de travail sur des enjeux relationnels avec leurs enfants et leurs proches (ou d'autres enjeux).

En résumé, l'essentiel du travail effectué par CFAD découle du traitement des **mémos** que les femmes nous envoient et des **références** faites par nos différents partenaires à l'interne comme à l'externe. Suite à ces demandes, nous rencontrons les femmes afin de déterminer si oui ou non nos

services peuvent répondre à leurs besoins. Auquel cas, nous déterminons avec elles la façon dont nous allons les accompagner et à quelle(s) activité(s) nous pourrions les convier à participer.

Accompagnements individuels
350 accompagnements individuels pour 120 femmes et 1 homme trans
48 accompagnements spécifiques à la DPJ pour 25 mères
16 accompagnements autres pour 8 femmes

Atelier « Être parent, toute une expérience ! » : 3 cohortes

Au Leclerc, trois (3) cohortes : en mai 2022 (groupe de 4 femmes de la population régulière), en novembre 2022 (une (1) seule femme en protection donc, suivi individuel) et en février 2023 (groupe de 3 femmes de la pop. régulière). NOTE : l'atelier a été offert régulièrement mais n'a pu être donné que trois (3) fois cette année en raison d'un manque de participantes ou de locaux disponibles (l'été).

Atelier « Être parent, toute une expérience ! »						
Leclerc :	Nombre de participantes	Nombre d'enfants	Nombre de séances/ateliers	Suivis individuels	Accompagnement DPJ	Autres
10 au 26 mai 2022	4	6	4	2	2	1
3 au 28 novembre 2022	1	2	4	5	0	3
13 au 21 février 2023	3	5	4	3	0	2
Total :	8	13	12	10	2	6

Atelier « Je communique avec mon enfant » : 3 cohortes

Au Leclerc, trois (3) cohortes : en juin 2022 (groupe de 7 femmes en protection), en novembre 2022 (groupe de 5 femmes de la population régulière) et en mars 2023 (groupe de 4 femmes de la pop. régulière). NOTE : l'atelier a été offert régulièrement mais n'a pu être donné que trois (3) fois cette année en raison d'un manque de participantes ou de locaux disponibles (l'été).

Atelier « Je communique avec mon enfant »						
Leclerc :	Nombre de participantes	Nombre d'enfants	Nombre de séances/ateliers	Suivis individuels	Accompagnement DPJ	Autres
9 au 20 juin 2022	7	12	4	6	4	4
14 au 23 novembre 2022	5	11	5	8	4	2
6 au 16 mars 2023	4	8	4	7	5	6
Total :	16	31	13	21	13	12

Séjours Mère-Enfant :

Encore une fois cette année, nous n'avons malheureusement pas pu assurer notre prestation de services habituelle en termes de **séjours Mère-Enfant**. Cela s'explique par le fait qu'au **redémarrage des activités** (voir tableau ci-bas), il a fallu **remettre en place une vitrine** (présentation à l'ACCUEIL, affichage et visites dans les secteurs, etc.) afin de **relancer notre recrutement** et que CFAD redevienne aussi présente et active qu'avant la pandémie.

Il faut mentionner également que durant l'année 2022-2023, d'autres **périodes d'éclosion de Covid-19** ont eu lieu, forçant l'alternance entre les **périodes de télétravail** et **l'accès à la détention**. De plus, durant cette période, plusieurs demandes de séjours ont été reçues par CFAD de la part de mères qui, pour toutes sortes de raisons, ne pouvaient pas se qualifier (DPJ, enfant pas intéressé, autre parent pas d'accord, interdiction de contact, manque de transport, séjour carcéral trop court, etc.). La reprise a donc vécu quelques « bâtons dans les roues » mais **nous sommes confiants que les séjours reprendront leur cours normal** au courant de l'année qui débute car la pandémie semble s'essouffler enfin.

Entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023, **quatre périodes distinctes de prestation de services** se sont donc succédées en raison de la situation sanitaire changeante. Durant cette période, tout un déploiement d'efforts successifs a été fourni autant à l'Établissement de détention Leclerc qu'à notre Centre de jour afin que les services de CFAD puissent être offerts malgré l'instabilité persistante de la situation sanitaire.

- **Du 1^{er} avril au 8 juillet 2022** : Période de reprise graduelle des activités des partenaires en détention (à partir du 21 mars plus précisément)
- **Du 8 juillet au 15 août au 2022** : Périodes alternées de vacances au sein de l'équipe de CFAD et début de nouvelles éclosions au Leclerc (à partir du 15 août plus précisément)
- **Du 15 août au 5 septembre 2022** : Retour du télétravail obligatoire (accès difficile aux femmes incarcérées pour cause d'éclosions successives de COVID-19)
- **Du 5 septembre au 31 mars 2023** : Retour aux activités normales et énième tentative de reprise de contact avec nos participantes potentielles.

Détail des séjours de l'année 2022-2023

- **Longs séjours : 2**
En tout, durant cette année, **quatre (4) longs séjours** ont pu être planifiés mais seulement deux (2) d'entre eux ont pu avoir lieu (problématique de communication entre le comité de sélection du Leclerc et la coordonnatrice de CFAD dans le cas de la première participante / détenue a été libérée avant le séjour dans le cas de la seconde participante). NOTE : **La reprise des séjours semble prometteuse** et nous sommes confiants de présenter des statistiques de plus en plus près de nos normales pré-pandémiques à l'avenir.
- **Courts séjours : 4**
4 des 8 courts séjours organisés ont pu voir lieu (suspension du programme pour mauvais comportement pour l'une, transport non disponible pour l'autre, enfant malade pour la troisième et, enfin, enfant a eu ses 18 ans pour la dernière (comité rejette l'idée proposée par CFAD d'un « droit acquis »). NOTE : **Les séjours de 4h accommodent souvent des familles auprès desquelles la DPJ intervient**. Pour toutes sortes de raisons, ces femmes ne sont pas autorisées à recevoir leurs enfants pour une période de 24h ou

encore doivent commencer par un 4h. Ces courts séjours sont souvent un beau **compromis** pour ces familles.

Séjours Mère-enfant		
	Nombre de participantes	Nombre d'enfants
Long : 2	2	2
Court: 4	3	4
Total : 6	5	6

Fêtes familiales : 1

Deux (2) fêtes ont pu être **planifiées** entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023 mais une (1) seule fête a pu avoir lieu, soit celle de décembre 2022. En février 2023, nous avons offert une fête mais aucune participante n'a manifesté d'intérêt.

Fêtes familiales				
Dates	Nombre de participantes	Nombre d'enfants	Nombre de parents ou amis présents	Nombre de bénévoles
10 déc 2022	5	8	5	4
18 fév 2023 (annulée)				
Total : 1	5	8	5	4

Parloirs : 2

Deux (2) accompagnements en parloir ont été effectués durant cette période. L'un des deux **en présence de la DPJ** et l'autre, **en présence de la famille** de la participante, de CU et d'ASC du Leclerc. NOTE : Les derniers accompagnements CFAD en parloir dataient d'avant la pandémie, soit du mois de février 2020.

Visios : 9

Neuf (9) accompagnements en **visios familiales/DPJ** ont eu lieu durant cette année. Sept (7) ont été accomplis pour la même personne (un homme trans) incarcérée et ses deux enfants alors que deux (2) accompagnements ont été offerts à une autre de nos participantes.

Par ailleurs, une très belle acquisition cette année pour CFAD (ainsi que pour l'Établissement Leclerc) est **Stéphanie Blais**, finissante à la maîtrise en travail social - volet intervention, à L'UQAM, qui est arrivée avec son projet de recherche « **Être une mère en-dedans : Soutenir les liens familiaux virtuellement malgré la distance des barreaux provinciaux** ».

Ce projet de recherche vise à accompagner les mères incarcérées lors de **rencontres virtuelles (visios)** avec leurs enfants et à expérimenter l'évolution de leur relation au fil du temps afin d'en observer les effets sur les familles. Mme Blais avait soumis son projet à l'équipe de CFAD en juin 2022 et le **27 mars 2023, le Sous-ministériat des services correctionnels acceptait officiellement de supporter son projet**. Nous espérons le voir se déployer au courant des prochaines semaines avec succès. CFAD est fière de chapeauter ce projet et remercie chaleureusement tous les acteurs du milieu l'ayant rendu possible.

Ateliers à l'Établissement de détention de Québec - secteur féminin

Trois (3) cohortes en virtuel : en août 2022 (groupe de 3 femmes), en novembre 2022 (groupe de 4 femmes) et en mars 2023 (groupe de 4 femmes) ont été tenues. NOTE 1: l'atelier a été offert sans succès d'avril à août 2022 en raison du manque de personnel à Québec ou de conflits d'horaire. NOTE 2 : Quatre (4) des participantes de Québec ont été suivies au Leclerc par la suite et l'une (1) d'elles, à Joliette. Continuité, quand tu nous tiens !

Québec						
Dates	Nombre de participantes	Nombre d'enfants	Nombre de séances/ateliers	Suivis individuels	Accompagnement DPJ	Autres
9 au 18 août 2022	3	4	4	6	4	1
7 au 28 novembre 2022	4	8	4	5	0	2
6 au 16 mars 2023	4	13	3	2	0	0
Total :	11	25	11	13	4	3

Du sang neuf dans l'équipe

Le 4 février dernier, **Fanny St-Pierre Bonnier** se joignait à nous pour venir assurer les séjours de fin de semaine à l'Établissement Leclerc alors que **Gabrielle Gauthier Cormier** s'ajoutait à notre équipe d'intervenantes au Centre de jour, le 27 février. Nous sommes très heureux de les avoir parmi nous.

Dans la continuité au Leclerc et en communauté

Cette année, la coordonnatrice du programme Mère-Enfant - volet Détention, **Marie-Josée Poirier**, et l'intervenant psychosocial et coordonnateur du volet Continuité, **David Legris**, ont pu poursuivre leur travail et ainsi **assurer un soutien et une écoute active auprès des femmes incarcérées** tout en maintenant leur essentielle collaboration avec les différents intervenants des milieux ouvert et fermé afin d'accompagner le mieux possible ces femmes dans leurs démarches de toutes sortes. Que ce soit lors de **rencontres avec la DPJ**, de communications avec les avocats, de liens à maintenir avec les enfants, l'école et la famille, de recherche de logement, du besoin de références pour différentes ressources en lien avec la toxicomanie, la gestion de la colère, les compétences parentales, etc., les deux intervenants ont pu assurer un **accompagnement soutenu, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Établissement Leclerc**.

Comme d'habitude, l'équipe de CFAD a pu compter sur **la précieuse collaboration de la travailleuse sociale de l'Établissement Leclerc, Mme Chantal Coulombe**, qui sollicite régulièrement nos services lorsqu'une femme présente des besoins spécifiques en lien avec ses

enfants et/ou la DPJ. Nous avons également eu une très belle collaboration avec **les infirmières**, notamment Mme **Valérie Gosselin** et la **psychiatre Dr Renée Roy**, avec qui nous avons été amenés à travailler dans le dossier de deux participantes en particulier. Cette collaboration s'est poursuivie afin d'attacher le mieux possible nos services à ceux des intervenants des milieux fermé et ouvert pour ainsi pouvoir maintenir vivant notre **accompagnement des femmes pendant et après leur détention**, au besoin.

Nos visites hebdomadaires auprès des femmes séjournant à la Maison de Transition Thérèse-Casgrain, reprises depuis juin 2022, ont été assurées à toutes les semaines et semblent être d'une grande aide auprès des femmes ex-détenues. **CFAD maintient ainsi le lien avec les femmes libérées du Leclerc** qui se retrouvent en transition et les accueille pratiquement dès leur sortie. Le travail amorcé en prison peut alors se poursuivre en communauté et la relation, amorcée derrière les murs, peut s'épanouir à l'extérieur puis, évoluer vers d'autres démarches en lien avec leur réhabilitation sociale. Certaines de ces femmes ont travaillé pendant plusieurs semaines sur un projet d'art intitulé « **Inconditionnelles** » avec le **Collectif d'Art Entr'Elles** et elles nous ont invités à aller voir le fruit de leur ouvrage lors du **vernissage** qui aura lieu le 13 avril prochain au Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce.

Il en est de même pour le précieux partenariat que nous avons développé pendant la pandémie avec **l'Établissement de détention de Québec - secteur féminin** grâce à M **Jérôme Boulanger**, et poursuivi avec enthousiasme auprès de Mme **Isabelle Boivin, conseillère aux relations avec les partenaires**, où nous déployons notre offre de services de façon virtuelle pour le moment, mais avec tout autant de détermination, auprès des femmes incarcérées. Tout en participant activement à **l'élaboration de l'éventuel programme Mère-Enfant à Québec**, nous espérons faire partie des principaux acteurs œuvrant à l'harmonisation des services donnés aux femmes incarcérées au provincial. Nous souhaitons ardemment poursuivre ce partenariat durant l'année qui vient et au fil des prochaines années.

Grâce à cette précieuse collaboration avec tous nos partenaires et avec toutes les personnes ressources des différents établissements de détention, nous croyons que nous assurons de plus en plus, et de mieux en mieux, la fameuse **continuité dans la relation avec nos participantes** qui, elles, peuvent trouver, à travers notre écoute et notre présence attentive, une certaine **stabilité relationnelle** pouvant les aider dans leur **cheminement vers la réinsertion sociale**. D'ailleurs, suite aux ateliers offerts à Québec, plusieurs demandes de suivis individuels nous ont été transmises et ont été assurées par les intervenants de CFAD. Suite à cette nouvelle offre de services, et réalisant le grand besoin, le DGA-RCE du MSP a revu son financement afin d'y inclure ces nouvelles actions. Nous en sommes très reconnaissants.

Dans la continuité : quelques faits saillants

- **Le 16 mars dernier**, l'équipe de CFAD a été conviée au bureau de Mme **Chantal Tremblay** (DG) avec Mme **Nathalie Beaulieu** (DSP) afin de discuter et d'offrir quelques **recommandations** concernant le futur **département Mère-Enfant de la nouvelle prison provinciale féminine**. Dans le cadre de cette rencontre, nous avons pu, de façon privilégiée, jeter un œil sur les plans de ce nouvel établissement. Il va sans dire que nous sommes très heureux et reconnaissants de pouvoir mettre notre expertise au service de la prochaine détention féminine provinciale dans laquelle, nous l'espérons vivement, CFAD pourra continuer de contribuer et d'offrir ses services aux mères incarcérées.

- **31 mars 2023** : Présentation d'une conférence de CFAD (**Marie-Josée Poirier et Dominique Nadeau**) dans le cadre du Forum « **Périnatalité et disparités** » du regroupement RNR (Regroupement des naissances respectées) dans le cadre du projet « Pour un mouvement féministe en périnatalité, renforcé et intersectionnel » à la **Maison d'Haïti**.
- **Un nouvel atelier** sera donné à l'Établissement Leclerc cette année : « **Post-Scriptum : je pense très fort à toi** ». Il s'agit d'une carte postale sur laquelle les mères pourront écrire à leurs enfants (ou à elles-mêmes) et l'envoyer vers notre Centre de jour par la poste. Imprime Emploi, notre fidèle collaborateur des sept dernières années, en assure la confection. Cette **carte postale** sera prête, nous l'espérons, dans les prochaines semaines et nous avons bien hâte d'offrir ce nouvel atelier car le besoin d'écrire nous est très souvent nommé par nos participantes.
- Le **photographe belge Christophe Smets** est venu nous visiter les 15 et 16 mars derniers dans le cadre de sa visite au Québec pour le vernissage de son projet exposé à l'Assemblée nationale du Québec « **SAKIFE: Santé des femmes au Kivu** » abordant la **santé maternelle et reproductive des femmes à travers le Monde**. M. Smets nous a approchés car pour son projet qui s'étale sur plusieurs années, il aimerait inclure le témoignage visuel de femmes ex-détenues ayant vécu leur grossesse pendant leur parcours carcéral afin de compléter un portrait des mères en devenir à travers leurs différentes réalités. Lors de ces deux journées, M. Smets a visité notre Centre de jour, la Maison de Transition Thérèse-Casgrain en compagnie d'**Anne-Céline Genevois** ainsi que l'Établissement de détention Leclerc où il a été accueilli par **la DSP, Mme Nathalie Beaulieu**.
- Une collaboration a été reprise tout naturellement entre CFAD et Mme **Émilie Altimas de l'ASRSQ** pour la prochaine édition du **Cabaret de la Seconde Chance** qui aura lieu le **13 octobre 2023 au théâtre du Gesù**. Plusieurs femmes désirent participer à ce spectacle et sont à préparer leurs propositions artistiques. Certaines participantes sont libres et se préparent lors de répétitions se tenant au Centre de jour alors que d'autres sont toujours incarcérées au Leclerc ou à Joliette et se préparent en vue des éventuelles auditions qui auront lieu dans chacun de ces établissements dans les prochaines semaines.

Service de soutien et d'aide aux femmes judiciairisées - SCC

Lieux :

Centre de jour de CFAD / Maison de transition Thérèse-Casgrain / Établissement de détention Joliette

Partenaires :

Service correctionnel du Canada

Société Elizabeth Fry du Québec et Maison de transition Thérèse-Casgrain

CFAD offre aux femmes sous mandat fédéral un service de soutien et d'aide s'adressant à elles et à leurs familles. Service correctionnel Canada assure le financement de ce service.

Après plusieurs mois de pandémie, le 30 mai 2022, il a été convenu que CFAD recommencerait les **visites hebdomadaires** dès le mois de juin **auprès des femmes séjournant à la Maison de Transition Thérèse-Casgrain**. CFAD maintient ainsi de nouveau le lien avec les femmes libérées de Joliette qui se retrouvent en transition et les accueille pratiquement dès leur sortie. Le travail amorcé en prison peut alors se poursuivre en communauté et la relation commencée entre les murs, s'épanouir à l'extérieur puis, évoluer.

CFAD est également présente à l'**Établissement de détention de Joliette** où nos **visites fréquentes** (à toutes les 6 à 8 semaines) nous permettent de rencontrer des femmes qui se préparent à leur sortie et qui voudront venir travailler des thèmes, organiser des activités ou encore exécuter des travaux à notre Centre de jour. Cela nous permet aussi de **revoir d'anciennes participantes du Leclerc** et de poursuivre, auprès d'elles et de leurs proches, notre accompagnement durant leur parcours carcéral fédéral et au-delà de celui-ci. Nous poursuivons notre collaboration avec la nouvelle **coordonnatrice du Programme Mère-Enfant à Joliette**, qui se montre disponible et accessible autant pour nous que **pour les familles des personnes incarcérées au Leclerc en attente d'être transférées au Fédéral**. Nous pouvons donc mieux accompagner les femmes lors de leur transfert à Joliette et après celui-ci. Grâce aussi à d'autres partenaires à l'Établissement de Joliette dont Mme **Brigitte Chabot, agente des programmes sociaux**, nous pouvons travailler en amont et en aval dans le dossier des femmes qui doivent passer d'un établissement à l'autre.

Activités et services rendus en 2022-2023 :

Au cours de cette année, plusieurs femmes ont eu recours à nos services :

- **8 visites** à l'Établissement de détention Joliette
- **35 visites** à la Maison de transition Thérèse-Casgrain
- Accès à du **soutien téléphonique** (par le numéro sans frais 1-877-229-9891)
- **Accueil et intervention à notre Centre de jour** sur une base régulière (du lundi au jeudi)
- **Références** et collaboration avec diverses ressources communautaires et professionnelles
- Accès à nos **services à la sortie de la détention et lors de la transition**
- **Soutien post carcéral**

En tout, soixante-seize (**76 femmes** sous mandat fédéral ont pu bénéficier de nos services et ce, de façon directe ou indirecte (présence téléphonique ou virtuelle).

En lien avec les perspectives 2023-2024 :

- Poursuivre nos activités et notre offre de services au Centre de jour, à la Maison de transition et à l'Établissement Joliette
- Impliquer activement les femmes dans l'élaboration des activités à notre Centre de jour
- Continuer notre précieuse collaboration avec nos partenaires tant professionnels qu'institutionnels concernés par la réhabilitation des femmes judiciairisées sous mandat fédéral.
- Accueillir davantage les femmes en permission de sortie accompagnée

Activités au Centre de jour – projet PACE (accompagnement familles)

Lieux :

Centre de jour de CFAD
Portage Mère-Enfant
Différents lieux sportifs et culturels

Partenaire :

Agence de la santé publique du Canada

Continuité-famille auprès des détenues inscrit son projet « Accompagnement familles » dans le cadre du programme d'action communautaire pour les enfants (PACE). Le projet bénéficie d'un financement accordé par l'Agence de la santé publique du Canada depuis 1998. Le projet « Accompagnement familles » s'adresse exclusivement aux femmes ayant (ou ayant eu) des démêlés avec la justice, et qui ont des enfants de 0 à 12 ans, auprès desquels elles exercent leur rôle parental. Ce projet vise à améliorer le développement des enfants, à renforcer les compétences parentales et à briser l'isolement social des mères et de leur famille.

Activités et services rendus en 2022-2023 :

Année de reprise :

En référence aux activités prévues à notre plan de travail 2022-2023 et prenant en considération le **contexte** dans lequel notre organisation s'est retrouvée lors de la reprise des activités postpandémique (**départ précipité de la direction et de plusieurs collègues, effets de la pénurie de main-d'œuvre sur le recrutement de personnel qualifié, etc.**), nous sommes satisfaits des avancées du projet.

En effet, la surcharge de travail occasionnée par les multiples tentatives de pallier les postes vacants fut prise en charge grâce à la capacité de chacun des membres de l'équipe de relever ce défi et d'endosser cette augmentation de tâches. Grâce à cet élan de solidarité et à ce travail d'équipe, **nos résultats avoisinent ceux anticipés dans notre plan de travail** déposé.

Il est clair que l'un des plus grands obstacles fut de **restructurer l'organisme**, de **revisiter notre offre de services** et surtout, de **reprendre contact avec les mères et leurs enfants** par différents moyens (en personne, par texto, par courriel, par téléphone, à travers les médias sociaux, etc.).

Notons également qu'en raison de ce contexte particulier (mêmes raisons ci-haut mentionnées), qui a eu pour effet de retarder la mise en place de notre programmation d'activités pour cette année, nous avons dû concentrer nos actions sur une plus petite période. Les deux derniers trimestres de l'année ont servi à récupérer le temps perdu. La reprise des services en postpandémie fût progressive, tout comme la reprise de contact et le recrutement des familles.

En effet, les intervenantes ont rapporté plusieurs **difficultés de recrutement** (défi perpétuel vu les particularités de la population bénéficiant de nos activités) et d'organisation. Plusieurs ajustements à l'offre de service ont été faits afin d'offrir davantage d'activités en début de soirée pour rejoindre les enfants qui sont à l'école ainsi que les femmes qui travaillent. **Le choix des activités** a été

inspiré par ce qui avait été nommé lors d'un **sondage effectué auprès des mères et de leurs enfants**.

Enfin, nous avons travaillé d'arrache-pied afin de mettre en œuvre de **nouvelles stratégies** pouvant **accroître l'implication, l'engagement et l'assiduité des participantes**, mais surtout, d'**assurer la continuité des services offerts** aux familles avec cette nouvelle programmation d'activités mensuelles diversifiées. Nous croyons toujours qu'à force d'expériences positives, d'échanges en toute confiance, de moments de plaisir partagés entre mères, enfants et intervenantes, cela favorisera le **développement de meilleurs liens entre les mères et leurs enfants ainsi qu'avec les membres de la communauté**.

Conformément aux objectifs et moyens inscrits au plan de travail 2022-2023

Voici les détails et les résultats obtenus pour cette année :

- **33 familles différentes rejointes pour l'ensemble des services offerts à CFAD dans le cadre du projet PACE**
- **34 enfants de 0-12 ans et 1 à naître**

Participation des enfants au camp de jour en été :

- **8 familles ont été accompagnées** dans leur recherche d'un camp de jour.
- Ces accompagnements ont permis de rejoindre une **douzaine d'enfants**.

Le départ de l'intervenante PACE en février 2022, l'arrivée d'une nouvelle coordonnatrice et le fait que certaines mères sortaient lentement de l'isolement post-covid sont autant de facteurs ayant affecté le recrutement pour ce service. Effectivement, la reprise de contact avec les participantes fut graduelle et la création de nouveaux liens relationnels s'est avérée nécessaire afin de rebâtir le lien de confiance. Selon nous, l'accompagnement offert aux mères pour leurs recherches et les références faites aux organismes partenaires, offrant ce type de service, fût malgré tout utile pour les familles participantes.

Activités Mère-enfant au Centre de jour le jour, le soir, pendant les journées pédagogiques ou le weekend :

- **17 activités sportives, culturelles et/ou créatives** pour les enfants 0-12 ans et leurs mères **ont été réalisées**.
- **17 familles** rejointes pendant l'année
- **18 enfants ont été rejoints**
- **6 coanimations par les mères** (planification et organisation des activités)

Tel que souhaité par les enfants, leurs mères et l'équipe en place, les activités Mère-enfant suivantes ont été réalisées: jardin en boîte, barbecue familial, confection de pizzas maison, activités bricolage, épluchette de maïs, maquillage artistique, fête pour les portes ouvertes, décoration de citrouilles, création de poupées autochtones, soirée de jeux de société, soirée cinéma-maison, soirée karaoké, atelier de fabrication de bonhommes en pain d'épices, fête de fin d'année, spectacle *Magie d'ombres* à la Tohu et sortie au cinéma.

Ateliers d'éveil et de stimulation en lien avec les étapes de développement des enfants de 0-5 ans :

- **4 activités** réalisées
- **23 dyades mère-enfant 0-5 ans**
- **14 familles différentes** participent à ces ateliers
- **16 enfants 0-5 ans et 2 à naître**
- **2 spécialistes en périnatalité** collaborent à cette série d'ateliers thématiques

Le retour à une certaine normalité et la reprise de nos activités 0-5 ans nous apparaissent fort prometteurs. En effet, malgré quelques difficultés rencontrées, les mères et leurs enfants étaient enthousiastes et participatifs lorsque leur présence était possible. Nous avons dû conjuguer avec les particularités de notre récent partenariat avec Portage en acceptant avec philosophie les imprévus et situations hors de notre contrôle. Malgré tout, nous sommes arrivés tout près de l'objectif visé et avons reçu d'élogieux commentaires autant de la part des participantes que de celle de nos partenaires.

Les ateliers d'éveil 0-5 ans sont planifiés en tenant compte des besoins nommés par les mères. La forme permet l'interaction entre la mère et son enfant soit par des activités avec l'intervenante ou en coanimation avec une spécialiste partenaire.

Activités par et pour les mères :

- **16 activités de groupe ont été réalisées** par et pour les mères pendant l'année.
- **6 mères coaniment** (cuisine, art, bien-être et beauté, friperie, rencontres-causeries sur des besoins nommés par les mères)
- **12 mères différentes ont été rejointes**
- **1 enfant a été présent (+1 à naître)**

Les activités réservées aux mères ont obtenu beaucoup de succès : préparation de la cour arrière pour l'été, préparation d'activités artistiques et d'activités diverses (maquillage, cafés-causerie, ateliers d'initiation au crochet, cafés-rencontres, soirée détente et beauté, friperie, dîners-causerie et préparation des cuisines collectives, karaoké romantique, conférence CAVAC, dîner communautaire, etc.).

Partenariats :

Cette année fut marquée par le désir de collaborer avec des professionnels de plusieurs milieux et provenant d'horizons diversifiés afin d'enrichir nos actions et notre offre de services et, ainsi, de pouvoir répondre à la pluralité des besoins de nos familles. Nous croyons sincèrement que les enfants et leurs mères ont été mieux desservis grâce à ces nouveaux partenariats.

- Création d'un nouveau partenariat avec le **Centre de thérapie Programme mère-enfant de Portage**
- Collaboration avec des **conférencières et professionnelles** (spécialisées en périnatalité et petite enfance) pour les ateliers mère-enfant 0-5 ans
- Augmentation significative du nombre de familles rejointes
- Diversité des activités offertes
- Mères qui s'impliquent dans l'organisation des activités

- Accès au nouveau Centre de jour après les rénovations (cuisine nouvellement construite, achat d'équipement, etc.)
- Nouvelle entente avec l'**ACEF Sud-Ouest** pour offrir aux mères des conférences sur le crédit et le budget. Cette activité a été reportée en mai 2023.
- Conférence par une intervenante du **CAVAC**
- Référence et collaboration avec la **Résidence Rosalie** (logements sociaux abordables pour familles monoparentales)
- **Mission Bon Accueil** (logement temporaire et soins dentaires gratuits)
- Collaboration avec différents **intervenants de la DPJ** (accompagnement des mères et des enfants)

Difficultés rencontrées :

- Recrutement de personnel qualifié
- Départs précipités et inattendus de la directrice, de la coordonnatrice et des intervenantes
- Instabilité, difficulté de rétention du personnel et manque de main d'œuvre (pénurie)
- Recrutement des familles et récurrence de leur participation

En lien avec les perspectives 2023-2024 :

- Combler les postes vacants (coordonnatrice et intervenante estivale)
- Poursuite de nos activités et de l'offre de services au Centre de jour
- Fin des travaux d'aménagement de la cour du Centre de jour
- Impliquer les femmes dans l'élaboration et la réalisation d'activités pour leurs enfants
- Développement de nouveaux partenariats
- Participer au processus d'élaboration du nouveau cadre de financement PACE

Malgré le contexte particulier dans lequel nous avons réalisé nos actions, nous demeurons enthousiastes face aux résultats obtenus et confiants pour l'avenir.

Fonctionnement et soutien à la mission

Lieu :

Centre de jour de CFAD

Partenaire :

Ministère québécois de la famille

Continuité-famille auprès des détenues est à la fois un organisme voué à la réinsertion sociale et un organisme communautaire famille (OCF). C'est à titre d'OCF que CFAD reçoit du Ministère québécois de la Famille un financement destiné à son fonctionnement de base.

Soutien 2022-2023

Nous tenons à souligner le soutien indispensable du Ministère québécois de la Famille. En 2022-2023, **au Centre de jour**, les femmes ont participé activement à la planification et à l'élaboration des activités. Elles y ont offert également des heures de bénévolat ou de travaux compensatoires. CFAD a recommencé à accueillir **les femmes qui sont de retour dans la communauté souvent fraîchement sorties du Leclerc, de Joliette ou séjournant à la Maison de Transition**. Ces femmes, qui n'ont pas nécessairement de conditions à respecter, ont pu y entreprendre des démarches personnelles ou encore ont pu contribuer à l'élaboration et à l'organisation d'activités.

Notre **nouvelle cuisine communautaire**, neuve et au goût du jour, est enfin fonctionnelle et notre Centre de jour a subi plusieurs travaux de rénovation afin d'en assurer le confort, l'optimisation et la sécurité. La toiture, la brique ainsi que des travaux de réaménagement du bureau des intervenantes seront terminés au cours de l'été 2023. Plusieurs cafés-rencontres et dîners communautaires ont eu lieu dans nos locaux afin de planifier les **cuisines collectives** qui débiteront en avril 2023.

Cette année, **plusieurs activités** ont eu lieu à notre **Centre de jour** auxquelles les femmes et leurs enfants ont pu participer. Lors d'ateliers ou d'activités, les femmes et leurs enfants ont vécu de beaux moments et ont pu se déposer, échanger, apprendre, se rendre utiles ou simplement éprouver du plaisir, dans un endroit sécuritaire et convivial.

Le **13 octobre 2022**, CFAD a tenu une « **Porte Ouverte** » à laquelle ont été conviés des représentants de tous nos bailleurs de fonds, des partenaires communautaires, des participantes femmes ex-judicialisées, etc. Même notre fondatrice, **Mme Yolande Trépanier** y était. Cette soirée fut l'occasion d'enrichissantes rencontres entre nos différents partenaires mais aussi l'occasion unique pour nos participantes d'avoir des conversations directes avec les gestionnaires des établissements qu'elles avaient fréquentés.

Le **16 décembre 2022**, CFAD a donné un **souper festif de fin d'année** à **16 familles** de femmes judiciairisées grâce à un généreux donateur. Cette soirée de clôture de notre année 2022 fut couronnée de succès. Les membres de notre CA ainsi que des personnes bénévoles ont également participé à cette fête.

Merci au Ministère québécois de la Famille pour sa confiance en notre mission et sa foi en l'action communautaire auprès des familles.

En lien avec les perspectives 2023-2024 :

- Poursuite de nos activités et offre de services au Centre de jour
- Embauche d'intervenantes qualifiées
- Modernisation de la pratique des ressources humaines
- Dynamisation de notre vie associative
- Développement de nouveaux partenariats

Formations suivies par nos intervenant.e.s et les membres du CA :

Les membres du personnel de CFAD ont bénéficié de **formations continues** durant cette année afin de se maintenir à jour dans leur pratique et d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances pour pouvoir mieux intervenir et être capables de relever les défis qui se présentent à elles en tant qu'intervenantes auprès des femmes judiciairisées.

Voici les formations et diplômes obtenus par les membres de l'équipe durant cette année :

- Obtention d'un Baccalauréat en Fondements et pratiques en sciences sociales et santé / Université de Montréal, avril 2022 (pour deux membres de l'équipe)
- Secourisme : intervenante PACE (Formations Langevin)
- Formation hygiène et salubrité : intervenante PACE (MAPAQ)
- Animation de cuisines collectives : une intervenante de l'équipe et une participante (Regroupement des cuisines collectives du Québec)
- ASE / ASER, par le SCC (cogestionnaires)
- Sécurité en détention, par le Leclerc (toutes les intervenantes)

Partenaires et bailleurs de fonds

Agence de la santé publique du Canada
Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ)
Centre de main d'œuvre OPEX-82 de Laval
Centre de santé et services sociaux de Laval
Commission scolaire Le Tremplin de Laval
Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC)
Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)
Confédération des Organismes Familiaux du Québec (COFAQ)
Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ)
Établissement de détention Joliette
Établissement de détention Leclerc de Laval
Établissement de détention de Québec – secteur féminin
Fédération des organismes communautaires famille du Québec (FOCFQ)
Gouvernement du Canada / Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE)
Maison de transition Thérèse-Casgrain
Ministère québécois de la Famille
Ministère québécois de la Sécurité publique

- Réseau correctionnel de Montréal
- Direction générale de l'Est-du-Québec et Sous-ministériat des services correctionnels
- Bureau de probation de Montréal pour le service communautaire

Service correctionnel Canada
Société Elizabeth Fry du Québec
Portage Montréal (Programme mère-enfant)
The Gazette

- **Merci au personnel et aux bénévoles de ces partenaires** pour leur collaboration grâce à laquelle CFAD est en mesure de réaliser les programmes et les activités au cœur de sa mission.
- **Merci à l'ASRSQ, à la COFAQ et à la FOCFQ** pour leur travail de représentation auprès des instances gouvernementales et des bailleurs de fonds.
- **Merci aux individus, aux entreprises et aux institutions partenaires** pour leur contribution en temps, en argent ou en biens matériels.

Marie-Josée Poirier et David Legris

Cogestionnaires par intérim

Juin 2023